

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200068997-20240627-2024 06 27 E54-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2024 Publication : 09/07/2024

Extrait du registre des délibérations CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 27 juin 2024

Albertville, Allandaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frantener, Gilly-sur-lière, Grésy-sur-lière, Grégnan, Hauteluce Les Solsies
La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthian, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millères, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-lière
Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésal, Toyrnon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Daron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 20 juin 2024, s'est réuni le Jeudi 27 juin 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice: 73 / Quorum: 37

Nombre de délégués présents :

50 délégués présents dont 1 suppléant (jusqu'à la délibération n°55) 48 délégués présents dont 1 suppléant (à partir de la délibération n°56)

Nombre de membres représentés : 12 délégués représentés

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS	
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER (jusqu'à la délibération n°55,	
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE	
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE	
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOUI AMAL	
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON	
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU	
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU	
ALBERTVILLE	Josiane /	CURT	
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO (jusqu'à la délibération n°55)	
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE	
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE	
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO	
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX	
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER	
ALLONDAZ	Frédérique	DUC	
BATHIE (LA)	Joëlle	BANDIERA	
BATHIE (LA)	Olivier	JEZEQUEL	
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE	
BONVILLARD	Julien	BENARD	
CEVINS	Philippe	BRANCHE	
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON	
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD	
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON	

FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
UGINE Michel		CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégués suppléants présents :

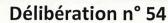
COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
SAINTE HELENE SUR ISERE	Daniel	висне

Délégués représentés :

Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Dominique RUAZ	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Claudie TERNOY LEGER
Christelle SEVESSAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jackie ROUX
Séverine VIBERT	BEAUFORT	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Hervé MURAZ DULAURIER	CESARCHES	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET

Jean-Marc DESCAMPS	GILLY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Sylvie RUFFIER DES AIMES
François GAUDIN	GRESY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Alain ZOCCOLO	MERCURY	Ayant donné pouvoir à Yves DUNAND
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Mustapha HADDOU
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO

Le Conseil Communautaire a choisi Simon OUVRIER BUFFET comme Secrétaire de séance.





CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 27 juin 2024

Albertville, Allanduz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Vaiand, Esserts-Blay, Flumet, Frantenes, Gilly-sur-isère, Grésy-sur-isère, Grésy-sur-isèr

Objet : Commande Publique – Marché « Travaux d'extension, de renouvellement et de réparations sur les réseaux d'eau et d'assainissement » - Délégation à M. le Président

Rapporteur : M. le Président

La présente consultation porte sur les travaux de renforcement, de renouvellement, de réparation et d'extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement des ouvrages de la CA Arlysère.

Les travaux concernent des opérations courantes pouvant faire l'objet d'un programme de travaux déterminés de manières pluriannuelles ou sous certaines conditions des opérations nécessaires à la bonne exploitation et à la continuité du service publique.

La présente consultation est passée selon la procédure avec négociation. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2124-3, R.2124-4 et R.2161-21 à R.2161-23 du Code de la Commande publique.

Le marché sera signé sous la forme d'un accord-cadre mixte avec maximum passé en application des articles L;2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6 à 2162-14 du Code de la Commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande et à la conclusion de marchés subséquents.

Les prestations sont réparties en 5 lots géographiques et 1 lot technique :

- Lots 1 à 5 : d'un montant inférieur ou égal à 50 000 € HT. Chaque lot fait l'objet d'un accord cadre distinct avec un maximum, et donnera lieu à l'émission de bons de commande.
- Lot 6 : d'un montant supérieur à 50 000 € HT (opérations plus complexes ou nécessitant une technologie particulière) sur la base d'un accord-cadre multi-attributaire de marchés subséquents.

Le marché est conclu pour une durée de 6 ans. Le montant maximum du marché est de 21 460 000 € HT.

La procédure de mise en concurrence sera transmise prochainement pour publication sur le profil acheteur de la collectivité (www.marches-publics.info), dans le bulletin officiel des annonces des marchés publics, au JOUE et sur le site d'Arlysère.

La Commission d'Appel d'Offres se réunira pour attribuer le marché aux entreprises les mieux disantes.

Afin de permettre la notification de ce marché dans les meilleurs délais, il est proposé de donner délégation au Président, ou à défaut son représentant, pour procéder à la signature de ce marché avec les entreprises les mieux disantes.

Il sera rendu compte de la décision prise dans ce cadre lors d'une prochaine réunion du Conseil Communautaire.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- donne délégation à M. le Président, ou à défaut son représentant, pour signer le marché public « Travaux d'extension, de renouvellement et de réparations sur les réseaux d'eau et d'assainissement » avec les entreprises les mieux disantes retenues par la CAO;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.

Le secrétaire de séance Simon OUVRIER-BUFFET Extrait certifié conforme et exécutoire Le Président Franck LOMBARD